




CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE SABLIRET NORD

40420 Garein

Demande de Permis de Construire

| | | | | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|------------------------|------------|--------|
| <p>MAITRE D'OUVRAGE</p> <p> MSO SABLIRET 215, rue Samuel Morse Le Triade II 34000 MONTPELLIER</p> | <p>ARCHITECTE</p> <p> CUR-A SASU d'architecture 3 TER A, rue de la Libération 69270 Fontaines-sur-Saône e-mail: fjaramillo@cur-a.fr tel: 33 6 26 71 48 28</p> <p> CUR-A sasu d'Architecture capital 4500 € 3 ter A, rue de la Libération 69270 Fontaines-sur-Saône fjaramillo@cur-a.fr SIREN : 828 287 961 R.C.S. LYON INS. C.R.O.A. S18799</p> | | | | |
| <div style="border: 2px solid black; padding: 10px; width: 100px; height: 100px; display: flex; align-items: center; justify-content: center; font-size: 2em; font-weight: bold;">PC4</div> | <p>TITRE</p> <h2 style="margin: 0;">NOTICE DECRIVANT LE TERRAIN PRESENTATION DU PROJET</h2> | | | | |
| PHASE | DATE | ECHELLE | FICHIER | No DU PLAN | INDICE |
| PC | 03.09.2018 | | 1806_008_NORD_PC4.docx | | A |

PC4 NOTICE DESCRIPTIVE DU TERRAIN ET DU PROJET

1 – Etat initial du terrain et de ses abords

La zone d'implantation du projet se situe dans le lieu-dit : Le Sablirot, commune de Garein (40240) dans le département des Landes, région Nouvelle Aquitaine.

Le projet se situe sur la parcelle G233 attenante au champ de génération photovoltaïque existant se trouvant sur la parcelle G232 de la même commune. Cette centrale photovoltaïque fait partie d'un ensemble de deux projets de génération d'électricité situés sur la même parcelle :

- Sablirot Nord (Projet faisant l'objet de la présente demande de permis de construire)
- Sablirot Sud

Le site est éloigné de 2,8 km à l'ouest du bourg, un emplacement isolé.

2- Description du projet

a. Aménagement du terrain

Le terrain a été choisi pour son relief plat, et parce que les zones alentours sont très peu boisées. En outre, la région des Landes est très fortement ensoleillée, et cela fait de ce site l'emplacement idéal pour l'installation de panneaux photovoltaïques.

Les panneaux photovoltaïques ont été volontairement installés à l'écart de la zone d'habitation du fadet des laïches. Cette espèce de papillon, est une espèce protégée.

Les recommandations des pompiers du SDIS 40 ont également été intégrées dans l'aménagement du terrain de la centrale photovoltaïque, à savoir :

- La strate herbacée sous les panneaux solaires devra régulièrement être tondue avec évacuation des résidus de coupe.
- La centrale devra être ceinturée par une bande, dite « à sable blanc » d'une largeur de 5 mètres au minimum afin de limiter la propagation d'un feu de forêt vers les panneaux solaires.
- Un rayon de 50 mètres autour des panneaux solaires y compris sur fonds voisins devra être régulièrement débroussaillé (plantes, herbacées, arbustes, élagage des branches basses et élimination des végétaux ainsi coupés...).
- Les abords des voies privées desservant le site devront également être débroussaillés sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre de l'emprise de la voie.

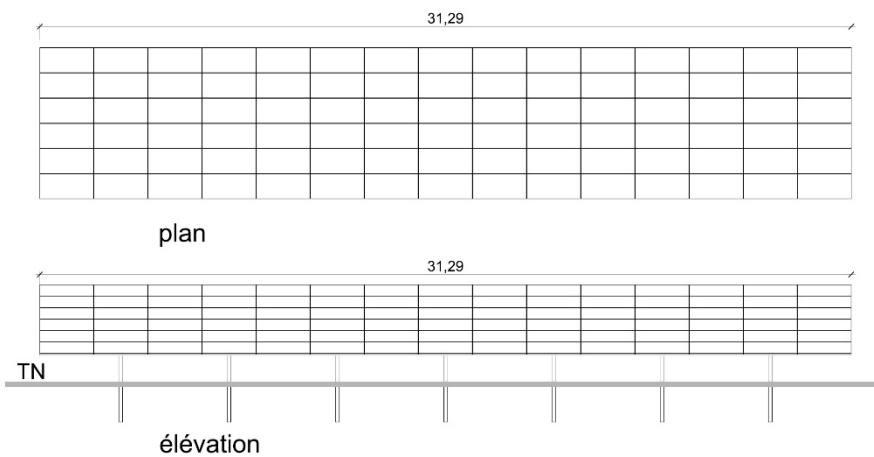
b. Constructions nouvelles

La surface de la parcelle cadastrale est de 380 212 m²

La surface du terrain faisant l'objet de la présente demande de permis de construire est de 106 657 m²

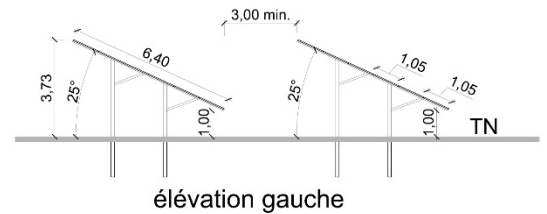
Le projet comportera l'installation des équipements suivants :

- 26 790 panneaux photovoltaïques, représentant une surface totale de 57 922 m², qui seront installés sur des structures métalliques fixes inclinées à 25°.
(cf. schéma ci-dessous).



Détail de structure fixe

Type de structure : structure fixe sur pieux battus
Taille d'un panneau : 2.067 x 1.046
Nombre de panneaux par structure: 6X15 = 90
Orientation des panneaux : paysage
Inclinaison des panneaux : 25°



Les fondations des structures porteuses des panneaux photovoltaïques seront en pieux battus en acier galvanisé, enfoncés dans le sol par une machine battante.



Exemple de pieux vibrofoncés (Source : ENGIE Green)

Ces pieux présentent les avantages suivants : pas de terre excavée, une installation rapide, l'emploi d'engins légers et pas de béton à couler.

Il n'y aura pas de temps de séchage contrairement au béton, ce qui rend les fondations directement « disponibles » pour l'installation des structures porteuses des panneaux solaires.

- 5 bâtiments destinés à héberger les installations techniques du site, à savoir :
 - o 3 postes de transformation d'une emprise au sol de 39 m² (3 m x 13 m x 3,1 m) dans des locaux conteneurs intégrant les onduleurs, transformateur et tableau général basse tension,
 - o 1 conteneur de stockage d'une emprise au sol de 39 m² (3 m x 13 m x 3,1 m)
 - o 1 poste de livraison d'une emprise au sol de 36 m² (3 m x 12 m x 3,8 m) permettant le raccordement au réseau de distribution d'électricité

- Des câbles électriques reliant les panneaux entre eux (courant continu) et fixés à l'arrière de ceux-ci, puis enterrés au sol dans des fourreaux étanches afin de relier entre elles les rangées de panneaux puis de les relier aux postes de transformation.

- Un réseau de câbles haute-tension (courant alternatif) enterré situé en dehors des panneaux photovoltaïques, reliant les postes de transformation entre eux et au poste de livraison, puis à l'extérieur du site reliant le poste de livraison au poste source où sera raccordée la centrale.

- Un réseau de câbles de communication (dispositifs de télésurveillance... etc.). Ce réseau est aussi entièrement étanche.

c. Limite du terrain

Le site sera entièrement fermé à l'aide de clôtures métalliques de 2 mètres de hauteur, pour éviter les intrusions et séparées d'au moins 5m des panneaux solaires.

d. Matériaux et couleurs des constructions

Les structures porteuses des panneaux photovoltaïques auront une finition galvanisée et seront de teinte claire.

Les postes de transformation et conteneur de stockage auront l'aspect de conteneur métallique de couleur blanche.

Les finitions du Poste de Livraison sur le site se feront de manière à intégrer le mieux possible le projet dans l'environnement du terrain avec une, finition peinture teinte kaki.

e. Traitement des espaces libres

En ce qui concerne le traitement des espaces libres, autres les zones de protection de l'habitat du fadet des laîches mentionnées au paragraphe a, il faudra prévoir un débroussaillage pour l'installation des structures des panneaux photovoltaïques.

f. Accès au site

L'accès au terrain clôturé se fera par le portail se trouvant du côté Est de celui-ci.
Cette entrée sera indépendante du projet de champ photovoltaïque Sablirot SUD se trouvant aussi sur la même parcelle et ne faisant pas partie de la présente demande de permis de construire.